



Mission du volontaire en service civique

Le volontaire en service civique participera à la mise en œuvre du projet "Café des parents, café convivialité".

- En amont de l'organisation "des cafés", il aura pour mission de :
 - aller vers le public-cible sur leurs lieux de vie
 - créer des liens de confiance
 - repérer et écouter les attentes/besoins
 - repérer et rencontrer les acteurs du territoire, dans l'objectif de les convier lors "des cafés".

- Le jour "des cafés", il aura pour mission de :
 - préparer le matériel
 - participer à l'organisation du temps fort sur site

- En aval "des cafés", il aura pour mission de :
 - participer à l'évaluation écrite de l'évènement

L'objectif de ce projet est de contribuer au "mieux vivre-ensemble" sur les territoires où sont implantées les aires d'accueil.

Conditions

- avoir entre 18 et 25 ans et être motivé
- mission de 8 mois à compter de mi-septembre 2015
- 28 heures/semaine
- Indemnisation de service civique : 573,65 €

Merci d'envoyer vos candidatures, avant le 10 septembre 2015, par mail à :
cecile.coutant@lesforgesmediation.fr